



**PREFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°85-2025-185

PUBLIÉ LE 6 OCTOBRE 2025

Sommaire

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée /

85-2025-10-02-00006 - Décision n° 25-DDTM85-563 du directeur départemental des territoires et de la mer donnant subdélégation de signature pour l'exercice de la compétence, en matière financière, d'ordonnateur secondaire et pour l'exercice des attributions du pouvoir adjudicateur (10 pages)	Page 3
85-2025-10-02-00005 - Décision n° 25-DDTM85-564 du Directeur départemental des territoires et de la mer donnant subdélégation générale de signature aux agents de la direction départementale des territoires et de la mer de la Vendée (28 pages)	Page 14
85-2025-10-02-00003 - Décision n° 25-DDTM85-565 du Directeur départemental des territoires et de la mer donnant subdélégation de signature en matière de gens de mer et d'enseignement maritime (6 pages)	Page 43
85-2025-10-02-00004 - Décision n° 25-DDTM85-566 du Directeur départemental des territoires et de la mer donnant délégation de signature en matière de réglementation des pêches maritimes (2 pages)	Page 50

Direction Départementale des Territoires et de
la Mer de la Vendée

85-2025-10-02-00006

Décision n° 25-DDTM85-563 du directeur
départemental des territoires et de la mer
donnant subdélégation de signature pour
l'exercice de la compétence, en matière
financière, d'ordonnateur secondaire et pour
l'exercice des attributions du pouvoir
adjudicateur

DÉCISION n° 25-DDTM85-563

**du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
donnant subdélégation de signature
pour l'exercice de la compétence, en matière financière, d'ordonnateur secondaire
et pour l'exercice des attributions du pouvoir adjudicateur**

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

VU le décret du Président de la République en date du 3 novembre 2021 portant nomination de Monsieur Gérard GAVORY, Préfet de la Vendée ,

VU l'arrêté du Premier ministre du 24 février 2022 portant nomination de M. Didier GÉRARD, ingénieur en chef des ponts, des eaux et forêts, directeur départemental des territoires et de la mer de Vendée,

VU l'arrêté de la Première ministre et du ministre de l'Intérieur et des outre-mer du 4 août 2022 portant nomination de Mme Céline MARAVAL, directrice départementale adjointe des Territoires et de la Mer,

VU l'arrêté du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur et des outre-mer du 28 juin 2024 portant nomination de M. François-Régis BERTAUD du CHAZAUD directeur départemental adjoint des Territoires et de la Mer, délégué à la mer et au littoral de la Vendée,

VU l'arrêté préfectoral n°22-DDTM-342 du 31 mai 2022 portant organisation de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Vendée au 1^{er} septembre 2022,

VU l'arrêté préfectoral n°22 – SGCD – FI – 28 du portant délégation de signature à Monsieur Didier GERARD, directeur départemental des Territoires et de la Mer, pour l'exercice du pouvoir adjudicateur,

VU l'arrêté préfectoral n° 24-SGCD-FI 12 du 5 juin 2024 portant délégation de signature en matière financière à M. Didier GERARD, directeur départemental des Territoires et de la Mer.

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Subdélégation de signature est donnée à Mme Céline MARAVAL, directrice adjointe M. François-Régis BERTAUD du CHAZAUD , directeur adjoint, délégué à la mer et au littoral, à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire et de pouvoir adjudicateur visées dans les arrêtés préfectoraux susvisés.

Article 2 :

Subdélégation de signature est donnée à Mmes et MM. les chefs de service et adjoints, gestionnaires :

- ◆ M. Dominique PAILLET, chef du service Eau et Nature,
- ◆ M. Simon-Pierre GUILBAUD, chef de l'unité Stratégie et Politique de l'Eau et de la Nature et adjoint au Chef du SEN,
- ◆ M. Francis HAESSIG , chef de l'unité Instruction Eau et Nature du service Eau et Nature et adjoint au Chef du SEN,
- ◆ M. Pierre SPIETH, chef du service Habitat Aménagement Urbanisme Construction,
- ◆ M. Stéphane PELTIER, adjoint au chef du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ Mme Dominique MORAU, adjointe au chef du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ M. Michaël ZANDITENAS, chef du service Agriculture,
- ◆ M. Bouchaïb SNOUBRA, chargé de mission agriculture auprès de la direction, chef du service Agriculture par intérim,
- ◆ M. Patrick FROMONT, adjoint au chef du service Agriculture,
- ◆ Mme Justine BOULAY, cheffe du service Mer et Littoral,
- ◆ M. Yves GAUTIER, adjoint au chef de service Mer et Littoral,
- ◆ Mme Nadia COTILLON , adjointe au chef du service Mer et Littoral,
- ◆ M. Pierre GAULLET, chef du service Transversal d'appui à la Transition Écologique,
- ◆ M. Raymond GAUDIN, adjoint au chef du service Transversal d'appui à la Transition Écologique,
- ◆ M. Frédéric MARBOTTE, chef du service Risques, Crise et Éducation Routière,
- ◆ M. Patrick MARTINEAU, adjoint au chef du service Risques, Crise et Éducation Routière.

à l'effet de signer toutes les pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué des dépenses et recettes de l'État dans le cadre de leurs compétences et attributions :

- les engagements juridiques* inférieurs par opération à :
 - 90 000€ HT pour les dépenses d'investissement, de fonctionnement et les études ;

19, rue Montesquieu
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. : 02 51 44 32 32 – Mèl. : ddtm@vendee.gouv.fr
Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

- 23 000€ HT pour les dépenses d'intervention ;

** Engagements juridiques « physiques » : devis, conventions, contrats, marchés, revêtus d'une signature manuscrite ou électronique.*

- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,

- les marchés publics de l'État et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le Code de la commande publique et les cahiers des clauses administratives générales pour les opérations inférieures à 23 000 € HT, selon les clauses de l'arrêté préfectoral susvisé.

Article 3 :

Subdélégation de signature est donnée à :

- M. Maxime LECHEVALLIER, chef de l'unité Politiques de l'Habitat et Logement Social du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- Mme Elsa LE CRONC, adjointe au chef de l'unité Politiques de l'Habitat et Logement Social du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- Mme Marie-Noëlle BÈVE, responsable du pôle Patrimoine Naturel au sein de l'unité Stratégie et Politique de l'Eau et de la Nature du service Eau et Nature,
- Mme Elise MARITANO, responsable du pôle Eau au sein de l'unité Stratégie et Politique de l'Eau et de la Nature du service Eau et Nature,
- M. Alexandre LIBEAU, responsable du pôle Littoral, Milieux Marins et Rejets au sein de l'unité Instruction Eau et Nature du service Eau et Nature,
- M. Etienne DANIAULT, responsable du pôle Biodiversité et Milieux Aquatiques au sein de l'unité Instruction Eau et Nature du service Eau et Nature,
- M. Julien RIVIERE, chef de l'unité Géomatique, Connaissance et Communication du service Transversal d'appui à la Transition Écologique,
- M. Yves GAUTIER , adjoint au chef de service Mer et Littoral,
- Mme Nadia COTILLON , adjointe au chef du service Mer et Littoral,
- M. Bertrand CHIRON, chef de l'unité Risques, Appui aux Acteurs du Territoire au sein du service Risques, Crise et Éducation Routière,
- M. Arnaud BONVIN, chef de l'unité Éducation Routière du service Risques, Crise et Éducation Routière,
- M. Benjamin GAYRAUD, chef de l'unité Risques - Coordination de Crise du service Risques, Crise et Éducation Routière ,
- Mme Valérie WULLUS, cheffe de l'unité Gestion du Domaine Public Maritime du service Mer et Littoral,
- Mme Anne PIHA, cheffe de l'unité Structures et Agro-Environnement du service Agriculture,
- Mme Christelle VAUCELLE, responsable de la mission Appui et Contrôles – Action de l'État en Mer du service Mer et Littoral.

19, rue Montesquieu
85000 La Roche-sur-Yon

Tél. : 02 51 44 32 32 – Mèl. : ddtm@vendee.gouv.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

à l'effet de signer toutes les pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué des dépenses et recettes de l'État dans le cadre de leurs compétences et attributions :

- les engagements juridiques* inférieurs à 50 000€ HT pour les dépenses d'investissement, de fonctionnement et les études ;

* Engagements juridiques « physiques » : devis, conventions, contrats, marchés, ..., revêtus d'une signature manuscrite ou électronique.

- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses correspondantes (sans conditions de seuil).

Article 4 :

Subdélégation de signature est donnée à l'ensemble des agents de la DDTM s'agissant de la constatation du service fait (réception d'un bien ou d'un service, attestation de la réalité de la livraison).

Article 5 - Cœur Chorus

Des licences Cœur Chorus sont attribuées aux agents mentionnés en annexe 1, à l'effet d'utiliser l'application, dans la limite des droits liés à leur licence :

- ◆ en qualité de responsable d'unité opérationnelle (RUO) pour les programmes suivants :
 - Programme 113 - Paysages, eau et biodiversité
 - Programme 135 - Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat
 - Programme 181 - Prévention des risques
 - Programme 203 - Infrastructures et transports maritimes
 - Programme 205 - Affaires maritimes
 - Programme 207 - Sécurité et éducation routière

pour les actes suivants : l'exécution de la dépense, l'engagement juridique, la constatation du service fait, la liquidation (demande de paiement), le traitement des immobilisations, le traitement des recettes non fiscales, les travaux de fin d'exercice.

- ◆ pour la consultation des données Cœur Chorus pour tous les BOP.

Article 6 - Chorus Formulaires

Subdélégation de signature est donnée aux agents mentionnés en annexe 2, à l'effet de procéder dans l'application Chorus formulaires à l'ordonnancement secondaire délégué des recettes et dépenses, dans la limite de leurs rôles (saisisseur ou valideur) et BOP attribués -et des crédits délégués, pour exécuter :

- ◆ les demandes d'engagement juridique (saisie et validation)
- ◆ les services faits (constatation et certification)
- ◆ les ordres à payer (saisie et validation)

19, rue Montesquieu
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. : 02 51 44 32 32 – Mèl. : ddtm@vendee.gouv.fr
Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Tout agent désigné dans l'annexe 2 (Chorus formulaire) peut saisir ou valider les actes cités ci-dessus sans condition de seuil, dès lors que l'engagement juridique « physique » respecte les conditions précisées aux articles 2 et 3.

Article 7 - Chorus DT

Sont habilités à valider dans Chorus DT les ordres de mission, les états de frais, et les factures, dans la limite de leurs attributions, les agents mentionnés à l'annexe 3 de la présente décision.

Article 8

La présente décision annule et remplace la décision n° 25-DDTM85-455 du 24 juillet 2025 donnant subdélégation de signature en matière financière pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire.

Article 9 :

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de la Vendée est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée.

Fait à La Roche-sur-Yon, le - 2 OCT. 2025

Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer


Didier GERARD

ANNEXE 1 à la décision n° 25-DDTM85-563

UTILISATEURS COEUR CHORUS

Utilisateur Coeur Chorus			Type de licence
Nom	Prénom	Service	
KERVEVAN	Diana	STTE	RUO
QUINTARD	Jean-Louis	SEN	Consultation
EURY	Christina	SEN	Consultation
CHIRON	Bertrand	SRCER	Consultation
LE CRONC	Elsa	SHAUC	Consultation
BERENGER	Valérie	SHAUC	Consultation
FERRE	Isabelle	SML	Consultation
VAUCELLE	Christelle	SML	Consultation
BONVIN	Arnaud	SRCER	Consultation
PARE	Martine	SHAUC	ADS
DENCAUSSE	Myriam	SHAUC	ADS

Vu pour être annexé à la décision n° 25-DDTM85-563 du

- 2 OCT. 2025

Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer


Didier GÉRARD

ANNEXE 2 à la décision n° 25-DDTM85-563

RÔLES CHORUS FORMULAIRE

BOP	ANNEXE 2 (rôles Chorus Formulaire)								Convention gestion CGF	
	Nom Prénom	Service	Demande d'achat/ Engagement juridique		Service fait		Ordre à payer			POUR INFO
			saisie	validation	saisie (constatation)	validation (certification)	saisie	validation		
113 - Paysages, eau et biodiversité (MTE)	PAILLET Dominique	SEN		X		X		X	RUO	
	HAESSIG Francis	SEN		X		X		X		
	GUILBAUD Simon-Pierre	SEN		X		X		X		
	EURY Christina	SEN	X		X		X			
	QUINTARD Jean-Louis	SEN	X		X		X			
	BOULAY Justine	SML		X		X		X		
	GAUTIER Yves	SML		X		X		X		
	COTILLON Nadia	SML		X		X		X		
	VAUCELLE Christelle	SML		X		X		X		
	NICOU Christine	SML	X		X		X			
	FERRE Isabelle	SML	X		X		X			
	MARBOTTE Frédéric	SRCER		X		X		X		
	MARTINEAU Patrick	SRCER		X		X		X		
	CHIRON Bertrand	SRCER		X		X		X		
	BONVIN Amaud	SRCER		X		X		X		
	ANDOUILLET Virginie	SRCER	X		X		X			
	DURET Véronique	SRCER	X		X		X			
BIEQUE Eric	SRCER	X		X		X				
KERVEVAN Diana	STTE	X	X	X	X	X	X	RUO		
SPIETH Pierre	SHAUC		X		X		X			
MORAU Dominique	SHAUC		X		X		X			
PELTIER Stéphane	SHAUC		X		X		X			
LECHEVALLIER Maxime	SHAUC		X		X		X			
BERENGER Valérie	SHAUC	X		X		X				
LE CRONC Elsa	SHAUC		X		X		X			
BERTHIER Louise	SHAUC	X		X		X				
JAUNET Jérôme	SHAUC	X		X		X				
LUCAS Céline	SHAUC	X		X		X				
GAULLET Pierre	STTE		X		X		X			
GAUDIN Raymond	STTE		X		X		X			
KERVEVAN Diana	STTE	X	X	X	X	X	X			
ZANDITENAS Michael	SA		X		X		X		Resp service prescripteur (Pref RUO)	
SNOUBRA Bouchaïd	SA		X		X		X			
FROMONT Patrick	SA		X		X		X			
PIHA Anne	SA	X		X		X				
KERVEVAN Diana	STTE	X	X	X	X	X	X			
181 - Prévention des risques (MTE)	PAILLET Dominique	SEN		X		X		X	RUO	
	HAESSIG Francis	SEN		X		X		X		
	GUILBAUD Simon-Pierre	SEN		X		X		X		
	QUINTARD Jean-Louis	SEN	X		X		X			
	VAUCELLE Christelle	SML		X		X		X		
	NICOU Christine	SML	X		X		X			
	FERRE Isabelle	SML	X		X		X			
	MARBOTTE Frédéric	SRCER		X		X		X		
	MARTINEAU Patrick	SRCER		X		X		X		
	BONVIN Amaud	SRCER		X		X		X		
	ANDOUILLET Virginie	SRCER	X		X		X			
	DURET Véronique	SRCER	X		X		X			
	BIEQUE Eric	SRCER	X		X		X			
	CHIRON Bertrand	SRCER		X		X		X		
	SPIETH Pierre	SHAUC		X		X		X		
	MORAU Dominique	SHAUC		X		X		X		
	BERTHIER Louise	SHAUC	X		X		X			
JAUNET Jérôme	SHAUC	X		X		X				
KERVEVAN Diana	STTE	X	X	X	X	X	X	RUO		
GAULLET Pierre	STTE		X		X		X			
GAUDIN Raymond	STTE		X		X		X			
RIVIERE Julien	STTE		X		X		X			
BOULAY Justine	SML		X		X		X			
GAUTIER Yves	SML		X		X		X			
COTILLON Nadia	SML		X		X		X			
VAUCELLE Christelle	SML		X		X		X			
NICOU Christine	SML	X		X		X				
FERRE Isabelle	SML	X		X		X				
MARBOTTE Frédéric	SRCER		X		X		X			
MARTINEAU Patrick	SRCER		X		X		X			
BONVIN Amaud	SRCER		X		X		X			
ANDOUILLET Virginie	SRCER	X		X		X				
DURET Véronique	SRCER	X		X		X				
BIEQUE Eric	SRCER	X		X		X				
KERVEVAN Diana	STTE	X	X	X	X	X	X			

BOP	ANNEXE 2 (rôles Chorus Formulaire)								Convention gestion CGF	
	Nom Prénom	Service	Demande d'achat/ Engagement juridique		Service fait		Ordre à payer			POUR INFO
			saisie	validation	saisie (constatation)	validation (certification)	saisie	validation		
205 - Affaires maritimes (MTE)	BOULAY Justine	SML		X		X		X		
	GAUTIER Yves	SML		X		X		X		
	COTILLON Nadia	SML		X		X		X		
	VAUCELLE Christelle	SML		X		X		X		
	NICOU Christine	SML	X		X		X			
	FERRE Isabelle	SML	X		X		X	X		
	KERVEVAN Diana	STTE	X	X	X	X	X	X		
207 - Sécurité et éducation routière	MARBOTTE Frédéric	SR CER		X		X		X	RUO	
	MARTINEAU Patrick	SR CER		X		X		X		
	BONVIN Arnaud	SR CER		X		X		X		
	ANDOUILLET Virginie	SR CER	X		X		X			
	DURET Véronique	SR CER	X		X		X			
	BIEQUE Eric	SR CER	X		X		X			
	KERVEVAN Diana	STTE	X	X	X	X	X	X		
382 - Ecologie	SPIETH Pierre	SHAUC		X		X		X	RUO	
	MORAU Dominique	SHAUC		X		X		X		
	LECHEVALLIER Maxime	SHAUC		X		X		X		
	BERENGER Valérie	SHAUC	X		X		X			
	BERTHIER Louise	SHAUC	X		X		X			
	JAUNET Jérôme	SHAUC	X		X		X			
	ROBIN Dominique	SHAUC	X		X		X			
	LUCAS Céline	SHAUC	X		X		X			
KERVEVAN Diana	STTE	X	X	X	X	X	X			

Vu pour être annexé à la décision n° 25-DDTM85-563 du - 2 OCT. 2025

Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer


Didier GERARD

ANNEXE 3 à la décision n° 25-DDTM85-563

VALIDEURS HIERARCHIQUES- CHORUS DT

Valideurs hiérarchiques VH1			Observations
Nom	Prénom	Service / unité / pôle	
ANGAMOUTTOU	Joël	DIR/CGM	
BACHELOT	Gwenaëlle	SHAUC/ParcPrivé	
BARRANGER	Mathieu	SML/Capitainerie	
BERTAUD DU CHAZAUD	François-Régis	DIR	
BERTHIER	Louise	SHAUC/Bât	
BEVE	Marie-Noëlle	SEN/SPEN/PPN	
BIEQUE	Eric	SRCER/ER	
BLANCHET	Christine	SA/ADSU	
BONVIN	Arnaud	SRCER/ER	
BOULAY	Justine	SML/DIR	
CHIRON	Bertrand	SRCER/R-AAT	
COTILLON	Nadia	SML/DIR	
DANIAULT	Etienne	SEN/IEN/BMA	
FROMONT	Patrick	SA/DIR	
GAUDIN	Raymond	STTE/DIR	
GAULLET	Pierre	STTE/DIR	
GAUTIER	Yves	SML/DIR	
GAYRAUD	Benjamin	SRCER/R-CC	
GERARD	Didier	DIRECTEUR	
GUILBAUD	Simon-Pierre	SEN/SPEN	
HAESSIG	Francis	SEN/IEN	
HULIN	Sébastien	SML/GMN	
LAMARQUE	Caroline	SML/URH	
LECHEVALLIER	Maxime	SHAUC/PHLS	
LIBEAU	Alexandre	SEN/IEN/LMMR	
LIMOUSIN	Damien	SHAUC/PU	
MARAVAL	Céline	DIR	
MARBOTTE	Frédéric	SRCER/DIR	
MARITANO	Elise	SEN/SPEN/PE	
MARTINEAU	Patrick	SRCER/DIR	
MORAU	Dominique	SHAUC/DIR	
PAILLET	Dominique	SEN/DIR	
PELTIER	Stéphane	SHAUC/DIR	
PIHA	Anne	SA/SAE	
RIVIERE	Julien	STTE/GCC	
ROUSSEAU	Tanguy	SML/LAM	
SELLIER	Céline	SHAUC/ADS	
SIMON	Viviane	SHAUC/MSA	
SNOUBRA	Bouchaïb	SA/DIR	
SPIETH	Pierre	SHAUC/DIR	

Valideurs hiérarchiques VH1			Observations
Nom	Prénom	Service / unité / pôle	
VAUCELLE	Christelle	SML/MAC-AEM	
WULLUS	Valérie	SML/DPM	
ZANDITENAS	Michaël	SA/DIR	

Vu pour être annexé à la décision n° 25-DDTM85-563 du - 2 OCT. 2025

Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer


Didier GÉRARD

Direction Départementale des Territoires et de
la Mer de la Vendée

85-2025-10-02-00005

Décision n° 25-DDTM85-564 du Directeur
départemental des territoires et de la mer
donnant subdélégation générale de signature
aux agents de la direction départementale des
territoires et de la mer de la Vendée

DÉCISION n° 25-DDTM85-564

**DU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES ET DE LA MER
DONNANT SUBDÉLÉGATION GÉNÉRALE DE SIGNATURE AUX AGENTS DE LA
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA VENDÉE**

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

VU le décret du Président de la République en date du 3 novembre 2021 portant nomination de Monsieur Gérard GAVORY, Préfet de la Vendée ;

VU l'arrêté du Premier ministre du 24 février 2022 portant nomination de M. Didier GÉRARD, ingénieur en chef des ponts, des eaux et forêts, directeur départemental des territoires et de la mer de Vendée

VU l'arrêté de la Première ministre et du ministre de l'Intérieur et des outre-mer du 4 août 2022 portant nomination de Mme Céline MARAVAL, directrice départementale adjointe des Territoires et de la Mer,

VU l'arrêté du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur et des outre-mer du 28 juin 2024 portant nomination de M. François-Régis BERTAUD du CHAZAUD directeur départemental adjoint des Territoires et de la Mer, délégué à la mer et au littoral de la Vendée,

VU l'arrêté préfectoral n° 22-DDTM-342 du 31 mai 2022 portant organisation de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Vendée au 1^{er} septembre 2022,

VU l'arrêté préfectoral n° 2025-DCL-BCI-362 du 18 juillet 2025 portant délégation de signature à M. Didier GÉRARD, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de la Vendée,

DÉCIDE

Article 1er:

Délégation de signature est donnée à Mme Céline MARAVAL, Directrice adjointe , et à M. François-Régis BERTAUD du CHAZAUD directeur départemental adjoint des Territoires et de la Mer, délégué à la mer et au littoral, à l'effet de signer toutes correspondances et actes visés dans l'arrêté préfectoral susvisé.

Article 2 :

Subdélégation de signature est donnée nominativement aux chefs de service désignés à l'article 3 à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions, les décisions ou documents se rapportant aux pouvoirs détaillés dans l'annexe jointe à la présente décision.

Article 3 :

Les chefs de service visés à l'article 2 sont :

- ◆ M. Dominique PAILLET, chef du service Eau et Nature,
- ◆ M. Pierre GAULLET, chef du service Transversal d'appui à la Transition Écologique,
- ◆ Mme Justine BOULAY, cheffe du service Mer et Littoral,
- ◆ M. Frédéric MARBOTTE, chef du service Risques, Crise et Éducation Routière,
- ◆ M. Pierre SPIETH, chef du service Habitat Aménagement Urbanisme Construction,
- ◆ M. Michaël ZANDITENAS, chef du service Agriculture,
- ◆ M. Bouchaïb SNOUBRA, chargé de mission agriculture auprès de la direction, chef du service Agriculture par intérim.

En cas d'absence ou d'empêchement de l'un d'eux, les délégations qui leur sont conférées seront exercées par le fonctionnaire chargé de leur intérim qui aura été désigné par la direction, en application des dispositions de l'article 1 de la présente décision.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée aux agents, pour les actes relevant de leurs attributions, conformément au tableau annexé à la présente décision.

Article 5 :

Délégation de signature est donnée aux agents dont les noms suivent, dans le cadre de l'instruction des actes relevant de leurs attributions :

- ◆ M. Joël ANGAMOUTTOU, conseiller de gestion-management auprès de la Direction,
- ◆ Mme Christine ARNAUD, référente territoriale bocage,
- ◆ M. Gérard COBIGO, référent territorial sud Vendée,
- ◆ M. Alexandre LE CUNFF, référent territorial littoral,
- ◆ M. Francis HAESSIG, chef de l'unité Instruction Eau et Nature et adjoint au chef de service,
- ◆ M. Simon-Pierre GUILBAUD, chef de l'unité Stratégie et Politique de l'Eau et de la Nature, et adjoint au chef de service,
- ◆ M. Etienne DANIAULT, responsable du pôle Biodiversité et Milieux Aquatiques au sein de l'unité Instruction Eau et Nature du service Eau et Nature,
- ◆ M. Alexandre LIBEAU, responsable du pôle Littoral, Milieux Marins et Rejets au sein de l'unité Instruction Eau et Nature du service Eau et Nature,
- ◆ Mme Marie-Noëlle BÈVE, responsable du pôle Patrimoine Naturel au sein de l'unité Stratégie et Politique de l'Eau et de la Nature du service Eau et Nature,
- ◆ Mme Elise MARITANO, responsable du pôle Eau au sein de l'unité Stratégie et Politique de l'Eau et de la Nature du service Eau et Nature,
- ◆ M. Raymond GAUDIN, adjoint au chef du service Transversal d'appui à la Transition Écologique et chef de l'unité Transition Écologique et Coordination,

- ◆ M. Julien RIVIERE, chef de l'unité Géomatique, Connaissance et Communication du service Transversal d'appui à la Transition Écologique,
- ◆ M. Yves GAUTIER, adjoint à la cheffe du service Mer et Littoral,
- ◆ Mme Nadia COTILLON , adjointe à la cheffe du service Mer et Littoral,
- ◆ Mme Christelle VAUCELLE, responsable de la mission Appui et Contrôles – Action de l'État en Mer du service Mer et Littoral,
- ◆ Mme Valérie WULLUS, cheffe de l'unité Gestion du Domaine Public Maritime du service Mer et Littoral,
- ◆ Mme Caroline LAMARQUE, cheffe de l'unité Ressources Halieutiques,
- ◆ M. Benjamin DUBOIS, gestionnaire cultures marines au sein de l'unité Ressources Halieutiques du service Mer et Littoral,
- ◆ M. Thomas GIRAUD gestionnaire cultures marines au sein de l'unité Ressources Halieutiques du service Mer et Littoral,
- ◆ M. David RASSINOUX, assistant technique – dessinateur CM – référent cartographie au sein de l'unité Ressources Halieutiques du service Mer et Littoral,
- ◆ Mme Isabelle KAISER, gestionnaire cultures marines et instructrice des permis de mise en exploitation des navires au sein de l'unité Ressources Halieutiques du service Mer et Littoral,
- ◆ Mme Pascale TALEDEC, instructrice des autorisations de pêche au sein de l'unité Ressources Halieutiques du service Mer et Littoral,
- ◆ Mme Sylvie ROIRAND instructrice de la pêche à pied professionnelle au sein de l'unité Ressources Halieutiques du service Mer et Littoral,
- ◆ M. Nicolas LAMBERT, gestionnaire cultures marines au sein de l'unité Ressources Halieutiques du service Mer et Littoral,
- ◆ M. Sébastien HULIN, chef de l'unité Gens de Mer – Navires du service Mer et Littoral,
- ◆ M. Tanguy ROUSSEAU, chef de l'unité Littorale des Affaires Maritimes du service Mer et Littoral ,
- ◆ Mme Christelle LAMY, adjointe au chef de l'unité Littorale des Affaires Maritimes du service Mer et Littoral,
- ◆ M. Mathieu BARRANGER, responsable de la Capitainerie, commandant du port des Sables d'Olonne, du service Mer et Littoral,
- ◆ M. Sébastien LAURENT, officier de port adjoint au sein de la Capitainerie du service Mer et Littoral,
- ◆ M. Pascal NAULLEAU, chargé de mission gestion intégrée mer et littoral au sein du service Mer et Littoral,
- ◆ M. Patrick MARTINEAU, adjoint au chef du service Risques, Crise et Éducation Routière et chef de l'unité Risques - Prévention et Information,
- ◆ M. Arnaud BONVIN, chef de l'unité Éducation Routière du service Risques, Crise et Éducation Routière,
- ◆ M. Eric BIEQUE, adjoint au chef de l'unité Éducation Routière du service Risques, Crise et Éducation Routière,
- ◆ M. Christian DOMMANGEAU, adjoint au chef de l'unité Éducation Routière du service Risques, Crise et Éducation Routière,
- ◆ M. Bertrand CHIRON, chef de l'unité Risques - Appui aux Acteurs du Territoire du service Risques, Crise et Éducation Routière,
- ◆ M. Benjamin GAYRAUD, chef de l'unité Risques - Coordination de Crise du service Risques, Crise et Éducation Routière,
- ◆ M. Stéphane PELTIER, adjoint au chef du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction, en charge du domaine opérationnel,

19, rue Montesquieu
 85000 La Roche-sur-Yon
 Tél. : 02 51 44 32 32 – Mél. : ddtm@vendee.gouv.fr
 Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

3

- ◆ Mme Dominique MORAU, adjointe au chef du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction, en charge de la planification et du logement,
- ◆ Mme Viviane SIMON, cheffe de la mission Stratégie d'Aménagement du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ Mme Marie-Christine HÉGRON, chargée de mission au sein de la mission Stratégie d'Aménagement du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ M. Maxime LECHEVALLIER, chef de l'unité Politiques de l'Habitat et Logement Social du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ Mme Elsa LE CRONC, adjointe au chef de l'unité Politique de l'Habitat et Logement Social du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ Mme Valérie BAUDOUIN, chargée d'études aménagement et foncier au sein de l'unité Politiques de l'Habitat et Logement Social du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ M. Damien LIMOUSIN, chef de l'unité Planification Urbaine du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ M. Erwan AUDRAN, adjoint au chef de l'unité Planification Urbaine du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ M. Christophe GUILLET, chargé de mission SCOT au sein l'unité Planification Urbaine du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ Mme Stéphanie RÉNIER, chargée de mission planification au sein de l'unité Planification Urbaine du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ Mme Gwénaëlle BACHELOT, cheffe de l'unité Parc privé du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ Mme Céline LUCAS, adjointe à la cheffe de l'unité Parc privé du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ Mme Céline SELLIER, cheffe de l'unité Application du Droit des Sols du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ M. Christophe CAILLÉ, adjoint à la cheffe de l'unité Application du Droit des Sols du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ M. Patrick CHAUVET, adjoint à la cheffe de l'unité Application du Droit des Sols du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ M. Christophe RIVET, chargé de l'animation de la filière ADS au sein de l'unité Application du Droit des Sols du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ Mme Martine PARÉ, référente fiscalité du secteur Nord-Ouest Vendée, au sein de l'unité Application du Droit des Sols du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction ,
- ◆ Mme Louise BERTHIER, cheffe de l'unité Bâtiment du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ M. Jérôme JAUNET, adjoint au chef de l'unité Bâtiment du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction ,
- ◆ M. Patrick FROMONT, adjoint au chef du service Agriculture,
- ◆ Mme Anne PIHA, cheffe de l'unité Structures et Agro-Environnement du service Agriculture
- ◆ Mme Christine BLANCHET, cheffe de l'unité Aides Directes et Suivi des Usagers du service Agriculture.

Article 6 :

Délégation de signature est donnée aux agents dont les noms suivent, pour les décisions d'octroi des congés annuels, des RTT et des jours de récupération, du personnel placé sous leur autorité :

19, rue Montesquieu
 85000 La Roche-sur-Yon
 Tél. : 02 51 44 32 32 – Mél. : ddtm@vendee.gouv.fr
 Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

4

- ◆ M. Dominique PAILLET, chef du service eau et nature,
- ◆ M. Pierre GAULLET, chef du service Transversal d'appui à la Transition Écologique,
- ◆ Mme Justine BOULAY, cheffe du service Mer et Littoral,
- ◆ M. Frédéric MARBOTTE, chef du service Risques, Crise et Éducation Routière,
- ◆ M. Pierre SPIETH, chef du service Habitat Aménagement Urbanisme Construction,
- ◆ M. Michaël ZANDITENAS, chef du service Agriculture,
- ◆ M. Bouchaïb SNOUBRA, chargé de mission agriculture auprès de la direction, chef du service agriculture par intérim,
- ◆ M. Joël ANGAMOUTTOU, conseiller de gestion-management auprès de la Direction,
- ◆ M. Simon-Pierre GUILBAUD, chef de l'unité Stratégie et Politique de l'Eau et de la Nature, et adjoint au chef de service,
- ◆ M. Francis HAESSIG, chef de l'unité Instruction Eau et Nature et adjoint au chef de service,
- ◆ M. Etienne DANIAULT, responsable du pôle Biodiversité et Milieux Aquatiques au sein de l'unité Instruction Eau et Nature du service Eau et Nature,
- ◆ M. Alexandre LIBEAU, responsable du pôle Littoral, Milieux Marins et Rejets au sein de l'unité Instruction Eau et Nature du service Eau et Nature,
- ◆ Mme Marie-Noëlle BÈVE, responsable du pôle Patrimoine Naturel au sein de l'unité Stratégie et Politique de l'Eau et de la Nature du service Eau et Nature,
- ◆ Mme Elise MARITANO, responsable du pôle Eau au sein de l'unité Stratégie et Politique de l'Eau et de la Nature du service Eau et Nature,
- ◆ M. Raymond GAUDIN, adjoint au chef du service Transversal d'appui à la Transition Écologique et chef de l'unité Transition Écologique et Coordination,
- ◆ M. Julien RIVIERE, chef de l'unité Géomatique, Connaissance et Communication du service Transversal d'appui à la Transition Écologique,
- ◆ M. Yves GAUTIER, adjoint au chef du service Mer et Littoral,
- ◆ Mme Nadia COTILLON, adjointe au chef du service Mer et Littoral,
- ◆ Mme Christelle VAUCELLE, responsable de la mission Appui et Contrôles – Action de l'État en Mer du service Mer et Littoral,
- ◆ Mme Valérie WULLUS, chef de l'unité Gestion du Domaine Public Maritime du service Mer et Littoral,
- ◆ Mme Caroline LAMARQUE, cheffe de l'unité Ressources Halieutiques,
- ◆ M. Sébastien HULIN, chef de l'unité Gens de Mer – Navires du service Mer et Littoral,
- ◆ M. Tanguy ROUSSEAU, chef de l'unité Littorale des Affaires Maritimes du service Mer et Littoral,
- ◆ M. Mathieu BARRANGER, responsable de la Capitainerie, commandant du port des Sables d'Olonne, du service Mer et Littoral,
- ◆ M. Patrick MARTINEAU, adjoint au chef du service Risques, Crise et Éducation Routière et chef de l'unité Risques - Prévention et Information,
- ◆ M. Arnaud BONVIN, chef de l'unité Éducation Routière du service Risques, Crise et Éducation Routière,
- ◆ M. Eric BIEQUE, adjoint au chef de l'unité Éducation Routière du service Risques, Crise et Éducation Routière,
- ◆ M. Christian DOMMANGEAU, adjoint au chef de l'unité Éducation Routière du service Risques, Crise et Éducation Routière,
- ◆ M. Bertrand CHIRON, chef de l'unité Risques - Appui aux Acteurs du Territoire du service Risques, Crise et Éducation Routière,
- ◆ M. Benjamin GAYRAUD, chef de l'unité Risques - Coordination de Crise du service Risques, Crise et Éducation Routière,

- ◆ M. Stéphane PELTIER, adjoint au chef du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction, en charge du domaine opérationnel,
- ◆ Mme Viviane SIMON, cheffe de la mission Stratégie d'Aménagement du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ M. Maxime LECHEVALLIER, chef de l'unité Politiques de l'Habitat et Logement Social du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ Mme Gwénaëlle BACHELOT, cheffe de l'unité Parc privé du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ M. Damien LIMOUSIN, chef de l'unité Planification Urbaine du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ Mme Céline SELLIER, cheffe de l'unité Application du Droit des Sols du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ Mme Louise BERTHIER, cheffe de l'unité Bâtiment du service Habitat, Aménagement, Urbanisme et Construction,
- ◆ M. Patrick FROMONT, adjoint au chef du service Agriculture,
- ◆ Mme Anne PIHA, cheffe de l'unité Structures et Agro-Environnement du service Agriculture
- ◆ Mme Christine BLANCHET, cheffe de l'unité Aides Directes et Suivi des Usagers du service Agriculture.

Article 7 :

La présente décision annule et remplace la décision n° 25-DDTM85-451 du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer en date du 24 juillet 2025.

Article 8 :

Le Directeur départemental des Territoires et de la Mer de la Vendée est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs.

La Roche-sur-Yon, le

= 2 OCT, 2025

Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer



Didier GERARD

TABLEAU ANNEXE À LA DÉCISION N° 25-DDTM85-564
DONNANT SUBDÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX AGENTS DE LA DDTM DE VENDÉE

ACTES ET MATIÈRES de la subdélégation de signature générale	Subdélégués
II - ROUTES ET CIRCULATION ROUTIÈRE	
II.1 – Exploitation des routes	
II.1.a- Interdiction ou réglementation de la circulation à l'occasion de travaux routiers, de tous travaux annexes et de toutes manifestations temporaires sur les autoroutes et leurs dépendances, et pour les avis préalables délivrés en la matière sur les routes classées à grande circulation	Cadres de permanence : Dominique PAILLET, Simon-Pierre GUILBAUD , Francis HAESSIG, Frédéric MARBOTTE, Pierre SPIETH, Michaël ZANDITENAS, Bouchaïb SNOUBRA, Patrick MARTINEAU, Stéphane PELTIER, Gérard COBIGO, Christine ARNAUD, Pierre GAULLET, Raymond GAUDIN, Patrick FROMONT, Alexandre LE CUNFF, Dominique MORAU, Sébastien HULIN, Justine BOULAY, Yves GAUTIER, Nadia COTILLON.
II.1.b- Réglementation de la circulation sur les ponts situés sur les routes départementales classées à grande circulation	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
II.1.c- Instruction et délivrance des dérogations aux interdictions de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes	Cadres de permanence : Dominique PAILLET ,Simon-Pierre GUILBAUD , Francis HAESSIG, Frédéric MARBOTTE, Pierre SPIETH, Michaël ZANDITENAS, Bouchaïb SNOUBRA, Patrick MARTINEAU, Stéphane PELTIER, Gérard COBIGO, Christine ARNAUD, Pierre GAULLET, Raymond GAUDIN, Patrick FROMONT, Alexandre LE CUNFF, Dominique MORAU, Sébastien HULIN, Justine BOULAY, Yves GAUTIER, Nadia COTILLON.
II.1.d- Arrêtés et avis pris en application des articles R411-7, R415-6 et R415-7(priorités de passage aux intersections), R.411-8 (police de la circulation) du Code de la route, sauf dans les cas où une divergence d'appréciation existerait avec les élus concernés	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
II.2- Dispositions techniques	
-Équipement en feux spéciaux des véhicules d'intervention urgente sur le réseau routier	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
III - GESTION ET CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL (DPF) ET DES COURS DOMANIAUX	
III.1- Actes d'administration du DPF Présentation du domaine géré DPF naturel et règles générales.	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD

III.2- Autorisations d'occupation temporaire	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
III.3- Autres autorisations	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
III.4- Police de la navigation sur la Sèvre niortaise navigable	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
III.5- Transfert de propriété d'embarcations abandonnées aux gestionnaires du domaine public fluvial navigable	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
IV – CONSTRUCTION	
IV.1 – Logement	
IV.1.a – Prêts	
IV.1.a.1- Prêt locatif aidé d'intégration (P.L.A.I.) - Prêt locatif à usage social (P.L.U.S.) – Prêt locatif social (P.L.S.)	
- Décisions de subvention et d'agrément et actes de gestion relatifs aux prêts pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs aidés	M. Pierre SPIETH Mme Dominique MORAU M. Stéphane PELTIER M. Maxime LECHEVALLIER Mme Elsa LE CRONC
- Décisions d'agrément et actes de gestion relatives aux autres prêts locatifs sociaux	M. Pierre SPIETH Mme Dominique MORAU M. Stéphane PELTIER M. Maxime LECHEVALLIER Mme Elsa LE CRONC
- Décisions d'annulation des prêts (D331-7 CCH)	M. Pierre SPIETH Mme Dominique MORAU M. Stéphane PELTIER M. Maxime LECHEVALLIER Mme Elsa LE CRONC
- Autorisations à titre exceptionnel de commencer les travaux avant la décision d'agrément (R328-8 CCH)	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
- Prorogation du délai d'achèvement des travaux	M. Pierre SPIETH Mme Dominique MORAU M. Stéphane PELTIER M. Maxime LECHEVALLIER Mme Elsa LE CRONC
- Décisions de clôture d'opération	M. Pierre SPIETH Mme Dominique MORAU M. Stéphane PELTIER M. Maxime LECHEVALLIER Mme Elsa LE CRONC

- Décisions de subvention pour l'acquisition de terrains ou d'immeubles bâtis	M. Pierre SPIETH Mme Dominique MORAU M. Stéphane PELTIER M. Maxime LECHEVALLIER Mme Elsa LE CRONC
- Dérogation à la mise en conformité avec les normes d'habitabilité en fonction de la structure de l'immeuble des logements acquis et améliorés	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
- Dérogation à l'ancienneté minimale de 20 ans requise pour les logements acquis et améliorés	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
- Dérogation portant sur les caractéristiques techniques et dimensionnelles des logements foyers, décrites à l'annexe III de l'arrêté du 10 juin 1996	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
- Dérogation portant sur la mise en conformité avec les normes d'habitabilité pour les logements foyers pour personnes âgées et les résidences sociales réalisés en acquisition-amélioration	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU M. Maxime LECHEVALLIER Mme Elsa LE CRONC
IV.1.a.2- Prêt social de location-accession - Conventions conclues entre l'Etat et les personnes morales sollicitant une décision d'agrément en vue de la réalisation de logements neufs faisant l'objet d'un contrat de location-accession, et décisions relatives aux agréments et actes de gestion de prêt social de location-accession (P.S.L.A.).	M. Pierre SPIETH Mme Dominique MORAU M. Stéphane PELTIER M. Maxime LECHEVALLIER Mme Elsa LE CRONC
IV.1.b- Prêts conventionnés - Autorisations de location et prolongation de 3 ans de la durée de location d'un logement ayant bénéficié d'un prêt conventionné	M. Pierre SPIETH Mme Dominique MORAU M. Stéphane PELTIER M. Maxime LECHEVALLIER Mme Elsa LE CRONC
- Dérogations aux surfaces minimales autorisées pour les opérations d'acquisition et d'acquisition-amélioration	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
- Dérogations aux normes minimales d'habitabilité requises pour les opérations d'acquisition-amélioration ou d'amélioration	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
- Dérogations à l'ancienneté minimale de 20 ans prévue pour les opérations d'acquisition et d'amélioration	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
IV.1.c- Primes	
IV.1.c.1- Travaux pour insalubrité - Décisions de remboursement de subventions accordées aux personnes physiques effectuant des travaux tendant à remédier à l'insalubrité des logements dont elles sont propriétaires	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
IV.1.c.2- Primes de déménagement - Primes de déménagement et de réinstallation	M. Pierre SPIETH Mme Dominique MORAU

1) attribution 2) exemption de reversement par le bénéficiaire de la prime en cas de non-exécution des engagements - Primes complémentaires de déménagement, liquidation et mandatement	M. Stéphane PELTIER M. Maxime LECHEVALLIER Mme Elsa LE CRONC
IV.1.d- Prime à l'amélioration des logements à utilisation locative et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S) - Décisions d'octroi des P.A.L.U.L.O.S.	M. Pierre SPIETH Mme Dominique MORAU M. Stéphane PELTIER M. Maxime LECHEVALLIER Mme Elsa LE CRONC
- Autorisations à titre exceptionnel de commencer les travaux avant la décision d'octroi de subvention ou de proroger leur délai d'achèvement	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
IV.1.e- Conventionnement – aide personnalisée au logement (A.P.L.)	
IV.1.e.1- Conventions visées aux articles L353-1 et suivants du CCH (conclusion et évolutions)	M. Pierre SPIETH Mme Dominique MORAU M. Stéphane PELTIER M. Maxime LECHEVALLIER Mme Elsa LE CRONC
IV.1.e.2- Attestation d'exécution conforme des travaux d'amélioration de l'habitat en vue de la liquidation de l'A.P.L. dans le cadre du conventionnement.	M. Pierre SPIETH Mme Dominique MORAU M. Stéphane PELTIER M. Maxime LECHEVALLIER Mme Elsa LE CRONC
IV.1.f- Mesures relatives à la construction et à l'accessibilité	
IV.1.f.1- Attribution aux bâtiments d'habitation d'un label "confort acoustique".	M. Pierre SPIETH
IV.1.f.2- Attribution aux bâtiments d'habitation d'un label "haute isolation".	M. Pierre SPIETH
IV.1.f.3- Décisions concernant les dossiers individuels de demande de financements au titre de la consultation lancée auprès des professionnels pour la promotion d'entreprises ou de groupements capables de fournir un service complet de travaux d'économie d'énergie.	M. Pierre SPIETH
IV.1.f.4- Commission d'arrondissement pour l'accessibilité aux personnes handicapées : -P.V. des séances ayant pour objet l'étude d'un projet de construction, d'extension ou d'aménagement d'un établissement recevant du public - PV des séances ayant pour objet de procéder à des visites de réception précédant l'ouverture d'un établissement recevant du public.	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU M Jérôme JAUNET Mme Louise BERTHIER

<p>IV.1.f.5- Agendas d'accessibilité programmée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lettres de notification de la liste des pièces manquantes - PV des séances de la commission consultative départementale d'accessibilité traitant des Agendas d'accessibilité programmée - Décisions et notifications d'approbation ou de refus de modification d'agendas d'accessibilité programmée (AD'AP) approuvé et en cours de mise en œuvre, décisions de prorogation du délai d'exécution (art R165-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation) 	<p>M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU M. Jérôme JAUNET Mme Louise BERTHIER</p>
<p>IV.1.f.6- Actes de gestion et de décisions relatif au astreinte administrative en matière de lutte de l'habitat indigne (articles L. 511-1 et suivants, L.541-1 et L542-2,1 du CCH).</p>	<p>M. Pierre SPIETH Mme Dominique MORAU M. Stéphane PELTIER Mme Gwénaëlle BACHELOT Mme Céline LUCAS</p>
<p>IV.1.f.7- Actes et décisions relatifs à l'autorisation préalable et déclaration de mise en location de logement (articles L. 634-1 et suivants et L.635-1 et suivants du CCH).</p>	<p>M. Pierre SPIETH Mme Dominique MORAU M. Stéphane PELTIER Mme Gwénaëlle BACHELOT Mme Céline LUCAS</p>
<p>IV.1.g- Contrôle des règles de construction</p>	
<p>IV.1.g.1- Infractions en matière de règles de construction : transmission des procès-verbaux au parquet et observations écrites devant les juridictions judiciaires compétentes</p>	<p>M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU</p>
<p>IV.1.g.2- Programmation et gestion des procédures de contrôle des règles de construction en application de l'article L181-1 du Code de la construction et de l'habitation</p>	<p>M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU Mme Louise BERTHIER M. Jérôme JAUNET M. Jean-David GRAVELEAU</p>
<p>IV.2 – Habitations à loyer modéré</p>	
<p>IV.2.a- Autorisation en matière d'aliénation du patrimoine immobilier des organismes d'HLM</p>	<p>M. Pierre SPIETH Mme Dominique MORAU M. Maxime LECHEVALLIER Mme Elsa LE CRONC</p>
<p>IV.2.b- Autorisation de démolir un bâtiment d'habitation appartenant à un organisme HLM (article L.443-15-1 du CCH).</p>	<p>Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints</p>
<p>IV.2.c- Autorisation spécifique pour attributions de logements à des personnes en perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap (article III du L.441-2 du CCH)</p>	<p>M. Pierre SPIETH Mme Dominique MORAU M. Stéphane PELTIER M. Maxime LECHEVALLIER Mme Elsa LE CRONC</p>

IV.2.d- Autorisation spécifique pour attributions de logements à des jeunes de moins de trente ans (article III du L.441-2 du CCH)	M. Pierre SPIETH Mme Dominique MORAU M. Stéphane PELTIER M. Maxime LECHEVALLIER Mme Elsa LE CRONC
V – AMÉNAGEMENT ET URBANISME	
V.1 – Règles d’urbanisme et planification	
V.1.a- Aménagements apportés aux règles fixées en matière d’implantation et de volume des constructions	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
V.1.b- Consultation et échanges avec les services de l’État sur les documents d’urbanisme (ScoT – PLU/i, cartes communales) initiés et arrêtés par les collectivités compétentes, pour l’élaboration du projet arrêté et tout acte relatif à la mise en compatibilité d’un document d’urbanisme avec une déclaration d’utilité publique ou une déclaration de projet.	M. Pierre SPIETH Mme Dominique MORAU M. Stéphane PELTIER M. Damien LIMOUSIN M. Erwan AUDRAN Mme Stéphanie RÉNIER Mme Pascale LHERMITE M. Christophe GUILLET
V.2 - Autorisations d'urbanisme dans les cas visés à l'article R. 422-2 du Code de l'urbanisme	
V.2.a – Certificats d’urbanisme - Délivrance des certificats d’urbanisme à l’exception des cas où le maire et le service instructeur de l’État (DDTM) sont en désaccord	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU Mme Céline SELLIER La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l’unité ADS, à savoir : M. Christophe CAILLÉ
V.2.b- Permis de construire, d’aménager, de démolir et déclarations préalables - Ouvrages de production, de transport, de distribution et de stockage d’énergie lorsque cette énergie n’est pas destinée, principalement, à une utilisation directe par le demandeur, à l’exception des projets de centrale photovoltaïque, méthaniseur et projet agriphotovoltaïque soumis à permis de construire.	Pour les travaux soumis à DP : M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU Mme Céline SELLIER La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l’unité ADS, à savoir : M. Christophe CAILLÉ
V.2.c – Décisions modificatives ultérieures, transferts, prorogation Toutes décisions, à l’exception des cas où le maire et le service instructeur de l’État sont en désaccord	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU Mme Céline SELLIER La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l’unité ADS, à savoir : M. Christophe CAILLÉ
V.3 – Achèvement des travaux d’une autorisation d’urbanisme de compétence État	

V.3.a – Autorisation de vente des lots	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU Mme Céline SELLIER La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M.Christophe CAILLÉ
V.3.b – Décision de contestation de la déclaration attestant de l'achèvement et de la conformité des travaux (DAACT)	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU Mme Céline SELLIER La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M. Christophe CAILLÉ
V.3.c – Mise en demeure de déposer une déclaration préalable (article L. 461-4 du code de l'urbanisme).	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU Mme Céline SELLIER La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M.Christophe CAILLÉ
V.3.d– Mise en demeure de déposer un dossier modificatif ou de mettre les travaux en conformité (article L. 462-2 du code de l'urbanisme).	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU
V.3.e – Attestation de non opposition de la DAACT	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU Mme Céline SELLIER La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M. Christophe CAILLÉ
V.4 – Avis conforme du préfet	
V.4.a - Avis conforme du Préfet lorsque le projet est situé sur une partie du territoire communal non couverte par une carte communale ou un plan local d'urbanisme, ou dans un périmètre où des mesures de sauvegarde peuvent être appliquées lorsque ce périmètre a été institué à l'initiative d'une personne autre que la commune (art L 111-7)	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU Mme Céline SELLIER La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M.Christophe CAILLÉ
V.4.b - Avis conforme du préfet en cas d'annulation par voie juridictionnelle ou d'abrogation d'une carte communale ou d'un PLU lorsque la décision n'a pas pour effet de remettre en vigueur un document d'urbanisme antérieur.	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU Mme Céline SELLIER La délégation de signature peut être également exercée par les agents de l'unité ADS, à savoir : M.Christophe CAILLÉ
V.5 – Redevance d'Archéologie Préventive	

V.5.a – Titres de recette	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU Mme Céline SELLIER Mme Martine PARÉ
V.5.b - Actes, décisions et documents relatifs à l'assiette et à la liquidation	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU Mme Céline SELLIER
V.5.c - Réponses aux réclamations préalables	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU Mme Céline SELLIER
V.6- Infractions en matière de l'urbanisme	
V.6.a – Transmission des procès-verbaux au parquet et observations écrites devant les juridictions judiciaires compétentes	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU Mme Céline SELLIER M. Patrick CHAUVET
V.6.b – Arrêtés interruptifs de travaux, saisies, scellés, mesures nécessaires à la sécurité des personnes ou des biens et procédures préalables (mise en demeure du maire et procédure contradictoire).	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU Mme Céline SELLIER M. Patrick CHAUVET
V.6.c - Lettres de supervision de la police de l'urbanisme	M. Pierre SPIETH M. Stéphane PELTIER Mme Dominique MORAU Mme Céline SELLIER M. Patrick CHAUVET
V.7- Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)	
V.7.a – Lettres d'invitations et de notifications des avis dans le cadre du secrétariat de la CDPENAF	M. Pierre SPIETH Mme Dominique MORAU M. Stéphane PELTIER M. Damien LIMOUSIN M. Erwan AUDRAN
VI - CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL	
VI.1 - Suppressions ou remplacements des barrières de passages à niveau	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
VI.2 - Déclarations d'inutilité aux chemins de fer des immeubles valant moins de 76 euros	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
VI.3 - Autorisations d'installation de certains établissements	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
VI.4 - Aligement des constructions sur les terrains riverains	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints

VII - POLITIQUE DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES	
VII.1- Arrêté concernant un plan de gestion visant l'entretien d'un cours d'eau non domanial	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
VII.2- Police et conservation des eaux : prise de dispositions pour assurer le libre écoulement des eaux	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD <u>Cadres de permanence</u> : Frédéric MARBOTTE, Pierre SPIETH, Michaël ZANDITENAS, Bouchaïb SNOUBRA, Patrick MARTINEAU, Stéphane PELTIER, Gérard COBIGO, Christine ARNAUD, Pierre GAULLET, Raymond GAUDIN, Patrick FROMONT, Alexandre LE CUNFF, Dominique MORAU, Sébastien HULIN, Justine BOULAY, Yves GAUTIER, Nadia COTILLON.
VII.3- Autorisation d'occupation temporaire et de stationnement	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
VII.4 -Installations, ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation ou déclaration en application des articles L 214.1 à L 214.6 du Code de l'environnement	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
VII.4.a - pour les IOTA soumis à déclaration : toutes les mesures d'instruction, les récépissés et décisions relatives à ces déclarations	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
VII.4.b - pour les IOTA soumis à autorisation environnementale : toutes les mesures d'instruction	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
VII.4.c- Autorisation temporaire pour une durée maximale de 6 mois, renouvelable une fois, notamment pour des prélèvements d'eau à usage agricole dans des eaux superficielles.	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
VII.5- Accord sur les dérogations de distance pour les installations d'assainissement non collectif d'une capacité de traitement comprise entre 1,2 et 12 kg de DBOS/ jour (20 à 200 EH)	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
VII.6- Courriers de notification des actes administratifs (arrêtés d'autorisation, récépissés, arrêtés de prescriptions spécifiques sur déclaration)	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD M. Étienne DANIAULT M. Alexandre LIBEAU
VII.7- Arrêtés d'agrément des entreprises assurant la vidange des installations d'assainissement non collectif	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints

VII.8- Transmission et notification des rapports de manquement administratifs établis en application de l'article L 171-6 du Code de l'environnement	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
VII.9- Avis au titre de la politique de l'eau et des milieux aquatiques sur les opérations d'urbanisme	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
VIII – PRÉVENTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ	
VIII.1 – Sécurité Défense	
VIII.1.a- Recensement des entreprises de travaux publics et de bâtiment pour la défense : Notification des décisions de recensement aux organismes concernés sous forme : - soit d'une lettre d'agrément attribuant à l'entreprise concernée un numéro «défense» - soit d'un refus d'agrément, mentionnant les motifs de cette décision	M. Frédéric MARBOTTE M. Patrick MARTINEAU M. Benjamin GAYRAUD
VIII.1.b- Corrections nécessaires des listes des entreprises recensées à l'issue des visites annuelles de contrôle de l'administration	M. Frédéric MARBOTTE M. Patrick MARTINEAU M. Benjamin GAYRAUD
VIII.1.c- Recensement d'entreprises nouvelles jusqu'alors non soumises aux obligations de défense répondant aux critères fixés	M. Frédéric MARBOTTE M. Patrick MARTINEAU M. Benjamin GAYRAUD
VIII.2 – Prévention des risques naturels	
VIII.2.a- Consultation des services départementaux sur le projet de plan de prévention des risques	M. Frédéric MARBOTTE M. Patrick MARTINEAU
VIII.2.b- Transmission des plans de prévention des risques approuvés aux services départementaux associés à l'élaboration	M. Frédéric MARBOTTE M. Patrick MARTINEAU
IX -EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE ET PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES DE LA CONDUITE	
IX.1 – Examen du permis de conduire	
IX.1.a – Répartition et publication des places d'examen du permis de conduire IX.1.b – Duplicatas des demandes d'inscription au permis de conduire (article 3-2° – arrêté du 22/12/09) IX.1.c - Annulation des épreuves théoriques et pratiques d'examen du permis de conduire ; procédure contradictoire et autres mesures préparatoires et notification des décisions.	M. Frédéric MARBOTTE M. Patrick MARTINEAU M. Arnaud BONVIN M. Eric BIEQUE M. Christian DOMMANGEAU
IX.2 – Agréments des écoles de conduite et des enseignants à la conduite IX.2.a – Agréments des écoles de conduite, IX.2.b – Agréments des organismes de formation à la capacité de gestion,	M. Frédéric MARBOTTE M. Patrick MARTINEAU M. Arnaud BONVIN M. Eric BIEQUE M. Christian DOMMANGEAU

<p>IX.2.c – Agréments des organismes de formation des enseignants de la conduite (Titres professionnels ECSR) – (arrêté du 12 avril 2016)</p> <p>IX.2.d – Agréments des centres de sensibilisation à la sécurité routière (centre de récupérations de points) – Arrêté du 26/06/12</p> <p>IX.2.e – Délivrance du label « Qualité des formations au sein des écoles de conduite » ; Certification QUALIOPI ; Conventions entre l'État et les établissements d'enseignement de conduite dans le cadre du dispositif « permis à un euro par jour » (arrêté du 26/02/18)</p> <p>IX.2.f – Délivrance des autorisations d'enseigner la conduite automobile; Délivrance des autorisations temporaires et restrictives d'enseigner la conduite automobile; Délivrance des autorisations d'animer des animateurs des CSSR (arrêtés du 08/01/01 et du 13/04/16)</p>	
X- RESTRUCTURATION FONCIÈRE, AMÉNAGEMENT DES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS ET AMÉNAGEMENT DES STRUCTURES ÉCONOMIQUES	
<p>X.1.a- Arrêtés d'envoi en possession provisoire, en matière de remembrement dans le cadre des opérations d'aménagement foncier relevant de la responsabilité de l'État</p>	<p>M. Dominique PAILLET M. Simon-Pierre GUILBAUD</p>
<p>X.1.b- Arrêtés relatifs à la modification des commissions communales et intercommunales d'aménagement foncier</p>	<p>M. Dominique PAILLET M. Simon-Pierre GUILBAUD</p>
<p>X.1.c - Décisions relatives aux boisements, afférentes aux arrêtés ordonnant les opérations d'aménagement foncier relevant de la responsabilité de l'État</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêtés portant modification des limites intercommunales - Arrêtés de clôture d'opérations d'aménagement foncier relevant de la responsabilité de l'État 	<p>M. Dominique PAILLET M. Simon-Pierre GUILBAUD</p>
<p>X.2- Toutes décisions (mise en demeure, arrêté, ...) concernant la mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous-exploitées</p>	<p>Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints</p>
<p>X.3- Décisions prises relatives à l'agrément ou au retrait d'agrément des groupements agricoles d'exploitation en commun (G.A.E.C.)</p>	<p>M. Michaël ZANDITENAS M. Bouchaïb SNOUBRA M. Patrick FROMONT Mme Anne PIHA Mme Christine BLANCHET</p>
<p>X.4- Délivrance des récépissés des demandes de reconnaissance en qualité de groupements de producteurs. Lettres notifiant les arrêtés de reconnaissance, de retrait de reconnaissance ou de suspension de reconnaissance en qualité de groupement de producteurs et faisant obligation de publicité aux frais du groupement</p>	<p>Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints</p>

X.5- Lettres de notification des avis émis par le comité technique départemental appelé à se prononcer en matière de travaux d'amélioration de l'exploitation agricole	M. Michaël ZANDITENAS M. Bouchaïb SNOUBRA Mme Anne PIHA M. Patrick FROMONT
X.6- Régime de soutien aux producteurs de certaines cultures arables : décisions, arrêtés de mise en œuvre	M. Michaël ZANDITENAS M. Bouchaïb SNOUBRA M. Patrick FROMONT Mme Christine BLANCHET
X.7- Décisions d'attribution ou de refus de l'indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN)	M. Michaël ZANDITENAS M. Bouchaïb SNOUBRA M. Patrick FROMONT Mme Anne PIHA
X.8- Régime de droits à paiement unique (DPB) - notifications individuelles et décisions de transfert de DPB	M. Michaël ZANDITENAS M. Bouchaïb SNOUBRA M. Patrick FROMONT Mme Christine BLANCHET
X.9- Décisions d'octroi ou de refus relatif au transfert des droits à primes dans les secteurs bovin, ovin et caprin.	M. Michaël ZANDITENAS M. Patrick FROMONT Mme Christine BLANCHET
X.10- Autorisations de poursuivre la mise en valeur de l'exploitation.	M. Michaël ZANDITENAS M. Bouchaïb SNOUBRA Mme Anne PIHA M. Patrick FROMONT
XI - INSTALLATION DES AGRICULTEURS, MODERNISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES DIVERSES	
XI.1.a- Décisions d'attribution ou de refus de la dotation d'installation des jeunes agriculteurs.	M. Michaël ZANDITENAS M. Bouchaïb SNOUBRA Mme Anne PIHA M. Patrick FROMONT
XI.1.b- Décisions d'attribution, de refus, d'avenant ou de déchéance des mesures agri-environnementales (mesures agri-environnementales, prime herbagère agro-environnementale et indemnité compensatrice de handicap naturel)	M. Michaël ZANDITENAS M. Bouchaïb SNOUBRA Mme Anne PIHA M. Patrick FROMONT
XI.2- Mise en œuvre de la procédure relative aux calamités agricoles	M. Michaël ZANDITENAS M. Bouchaïb SNOUBRA Mme Anne PIHA M. Patrick FROMONT
XI.3- Décisions relatives à la mise en œuvre d'aides conjoncturelles (aides de <i>minimis</i>)	M. Michaël ZANDITENAS M. Bouchaïb SNOUBRA Mme Anne PIHA M. Patrick FROMONT Mme Justine BOULAY M. Pierre GAULLET

XI.4- Demandes d'admission ou de refus d'admission au bénéfice des aides transitoires favorisant l'adaptation de l'exploitation agricole	M. Michaël ZANDITENAS M. Bouchaïb SNOUBRA M. Patrick FROMONT
XI.5- Demandes d'admission ou de refus d'admission au bénéfice de l'aide à la réinsertion professionnelle des agriculteurs en difficulté, appelés à cesser leur activité agricole	M. Michaël ZANDITENAS M. Bouchaïb SNOUBRA Mme Anne PIHA M. Patrick FROMONT
XI.6- Décisions d'agrément de maître exploitant	M. Michaël ZANDITENAS M. Bouchaïb SNOUBRA Mme Anne PIHA M. Patrick FROMONT
XI.7- Décisions d'attribution d'une indemnité de tutorat au maître exploitant	M. Michaël ZANDITENAS M. Bouchaïb SNOUBRA Mme Anne PIHA M. Patrick FROMONT
XI.8- Décisions d'agrément et de validation des plans de professionnalisation personnalisés et maîtres exploitants	M. Michaël ZANDITENAS M. Bouchaïb SNOUBRA Mme Anne PIHA M. Patrick FROMONT
XI.9- Décisions d'attribution d'une bourse aux jeunes réalisant le stage prévu dans le plan de professionnalisation personnalisé	M. Michaël ZANDITENAS M. Bouchaïb SNOUBRA Mme Anne PIHA M. Patrick FROMONT
XI.10- Signature des arrêtés et des conventions de participation du FEADER au titre du développement régional des Pays de la Loire, de leurs avenants et des décisions de déchéance.	M. Michaël ZANDITENAS M. Bouchaïb SNOUBRA Mme Anne PIHA M. Patrick FROMONT M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG
XI.11- Instruction et décisions relative à l'aide du programme pour l'Accompagnement à l'Installation – Transmission en Agriculture (AITA)	M. Michaël ZANDITENAS M. Bouchaïb SNOUBRA Mme Anne PIHA M. Patrick FROMONT
XI.12- Décision relevant de la régulation de l'accès au foncier agricole au travers de structures sociétaires, rejet ou retrait d'autorisation au titre de l'article L. 333-3 du Code rural et de la pêche maritime de prise de contrôle de la société, et le prononcé d'amende administrative pour non respect d'un engagement ou d'un cahier des charges	M. Michaël ZANDITENAS M. Bouchaïb SNOUBRA Mme Anne PIHA M. Patrick FROMONT
XII - PROTECTION DE LA NATURE, RÉGLEMENTATION DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE EN EAU DOUCE	
XII.1- Faune sauvage	

<p>XII.1.a- Autorisations de destruction à tir, par battues individuelles, des animaux classés « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts »</p>	<p>M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD Mme Marie-Noëlle BÈVE</p> <p><u>Cadres de permanence</u> : Frédéric MARBOTTE, Pierre SPIETH, Michaël ZANDITENAS, Bouchaïb SNOUBRA, Patrick MARTINEAU, Stéphane PELTIER, Gérard COBIGO, Christine ARNAUD, Pierre GAULLET, Raymond GAUDIN, Patrick FROMONT, Alexandre LE CUNFF, Dominique MORAU, Sébastien HULIN, Justine BOULAY, Yves GAUTIER, Nadia COTILLON.</p>
<p>XII.1.b- Arrêtés portant octroi d'autorisation exceptionnelle, au titre des espèces et habitats protégés, pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids, la mutilation, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle, la naturalisation d'animaux de ces espèces ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur détention, leur mise en vente, leur vente ou leur achat ; - la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement de végétaux de ces espèces, de leurs fructifications ou de tout autre forme prise par ces espèces au cours de leur cycle biologique, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou leur achat, la détention de spécimens prélevés dans le milieu naturel ; - la destruction, l'altération ou la dégradation de ces habitats naturels ou de ces habitats d'espèces. 	<p>M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD M. Étienne DANIAULT</p>
<p>XII.1.c- Arrêtés d'octroi aux lieutenants de louveterie de battues administratives ou de chasses (destructions) particulières.</p>	<p>M. Dominique PAILLET Mme Marie-Noëlle BÈVE M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD</p> <p><u>Cadres de permanence</u> : Frédéric MARBOTTE, Pierre SPIETH, Michaël ZANDITENAS, Bouchaïb SNOUBRA, Patrick MARTINEAU, Stéphane PELTIER, Gérard COBIGO, Christine ARNAUD, Pierre GAULLET, Raymond GAUDIN, Patrick FROMONT, Alexandre LE CUNFF, Dominique MORAU, Sébastien HULIN, Justine BOULAY, Yves GAUTIER, Nadia COTILLON.</p>
<p>XII.1.d- Autorisation de capture et de transport de gibier vivant dans un but de repeuplement</p>	<p>M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD Mme Marie-Noëlle BÈVE</p>

XII.1.e- Autorisations d'entraînement de chiens d'arrêt, d'épreuves de chiens d'arrêt.	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD Mme Marie-Noëlle BÈVE
XII.1.f- Agrément, retrait et suspension des piégeurs	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD Mme Marie-Noëlle BÈVE
XII.1.g- Baguage, délivrance et validation annuelle des cartes d'identité des rapaces valant autorisations de détention, transport et utilisation de rapaces pour la chasse au vol	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD M. Étienne DANIAULT
XII.1.h- Proposition de plan de chasse départemental du grand gibier et du petit gibier au ministère chargé de l'environnement.	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII.1.i- Autorisations de limitation des populations de certaines espèces d'oiseaux piscivores, notamment les autorisations individuelles de destruction par tir.	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD M. Étienne DANIAULT
XII.1.j- Autorisations d'importation de colportage, de mise en vente ou d'achat de spécimens des espèces d'oiseaux dont la chasse est autorisée.	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII.1.k- Autorisations exceptionnelles de capture définitive de gibier vivant à des fins scientifiques ou de repeuplement.	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
XII.1.l- Refuge ou sanctuaire pour animaux non-domestiques captifs ou ayant été captifs (art L. 413-1-1 du code de l'envt) : - Délivrance des autorisations d'ouverture - Délivrance des certificats de capacité	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII.1.m - Établissements d'élevage, de vente ou de transit des espèces de gibiers dont la chasse est autorisée : - Délivrance des autorisations d'ouverture ; - Délivrance des certificats de capacité .	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII.1.n - Agrément des garde-chasse particuliers.	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII.1.o- Délivrance des arrêtés de comptage nocturne de la faune sauvage	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD

XII.1.p- Délivrance des arrêtés fixant les barèmes d'indemnisation des dégâts dus au gibier	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII.1.q- Création, reconduction ou modification des réserves de chasse et de faune sauvage	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII.1.r- Délivrance des licences de chasse sur le domaine public fluvial	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD Mme Marie-Noëlle BÈVE
XII.1.s- Arrêtés limitant les activités cynégétiques sur les périmètres réglementés suite à une déclaration d'infection d'influenza aviaire	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII.1.t- Arrêtés autorisant l'éradication ou la limitation d'espèces exotiques envahissantes	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII.1.u- Décisions issues des Plan Nationaux d'Action en faveur de certaines espèces protégées	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII.1.v- Décisions relatives à l'indemnisation des dommages causés aux troupeaux domestiques par le loup	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII.1.w -Présidence de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, signature des procès-verbaux et avis de cette commission et tout acte lié au fonctionnement de cette commission.	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII.2- Pêche en eau douce	
XII.2.a- Autorisations permanentes ou temporaires de pêche à la carpe de nuit.	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
XII.2.b- Autorisations de pêche extraordinaire de poisson destiné à la reproduction, au repeuplement, à des fins sanitaires, à des fins de sauvegarde ou de sauvetage et en cas de déséquilibre biologique.	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
XII.2.c- Interdictions temporaires de la pêche	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
XII.2.d- Droits, concessions ou autorisations portant sur des plans d'eau : certificat attestant la validité des droits.	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
XII.2.e- Délivrance de licences aux pêcheurs amateurs aux engins et aux filets dans le domaine public fluvial	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD Mme Marie-Noëlle BÈVE
XII.2.f- Agrément de l'élection du président et du trésorier d'une association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique.	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints

XII.2.g- Autorisation de capture et de transport des poissons à des fins scientifiques.	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD Mme Marie-Noëlle BÈVE
XII.2.h- Délivrance des autorisations de pêche à l'anguille jaune pour les pêcheurs amateurs (articles R.436-65-3 à R.436-65-7 du Code de l'Env.)	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD Mme Marie-Noëlle BÈVE
XII.2.i- Création, reconduction ou modification des réserves de pêche (articles R.436-8, R.436-73 et R.436-74 du Code de l'Env.)	Réservé à la signature du DDTM et des DDTM adjoints
XII.2.j- Autorisation de pratiques particulières de pêche pour le black-bass, la truite ou le brochet (articles L.436-9 et R.432-6 à R.432-11, R.436-23 (4°) du Code de l'Env.)	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
XII.3- Natura 2000	
XII.3.a - Signature des contrats « Natura 2000 », des avenants et des déchéances.	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
XII.3.b - Toutes les mesures d'instruction, les récépissés et décisions relatives aux évaluations d'incidence N2000.	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
XIII- INTERVENTIONS AU TITRE DE LA FORÊT ET DU BOISEMENT	
XIII.1- Résiliation, transfert à un nouveau bénéficiaire, modification de prime de compensation de perte de revenu due au boisement de terres agricoles et procès-verbal de réception des travaux.	M. Dominique PAILLET M. Simon-Pierre GUILBAUD
XIII.2- Autorisations de plantations d'arbres sur les berges des cours d'eau non domaniaux.	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
XIII.3- Décisions relatives à l'octroi ou au refus d'autorisation de défrichement	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD M. Étienne DANIAULT

XIV- DÉCHETS	
XIV.1- Toutes les mesures d'instruction, les récépissés et décisions relatives à l'exercice de l'activité de transport par route de déchets.	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
XIV.2- Toutes les mesures d'instruction, les récépissés et décisions relatives aux déclarations pour l'exercice de l'activité de négoce ou de courtage de déchets.	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
XIV.3- Courrier relatif au contrôle, au suivi et à l'expertise de l'activité de vidange, de transport et d'élimination des matières de vidange.	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
XIV.4- Autorisation relative au brûlage de déchets verts résultant d'une opération de gestion sur une espèce végétale exotique envahissante, ou nuisible à la santé humaine, ou présentant un danger sanitaire (article 88 du RS départemental)	M. Dominique PAILLET M. Francis HAESSIG M. Simon-Pierre GUILBAUD
XV- ACTIVITÉS MARITIMES ET DES GENS DE MER	
XV.1- Gestion et conservation du Domaine Public Maritime (DPM)	
XV.1.a- Autorisation de circulation et de stationnement des véhicules terrestres à moteur	Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON Mme Valérie WULLUS Cadres de permanence : Frédéric MARBOTTE, Pierre SPIETH, Michaël ZANDITENAS, Bouchaïb SNOUBRA, Dominique PAILLET, Simon-Pierre GUILBAUD, Francis HAESSIG, Patrick MARTINEAU, Stéphane PELTIER, Gérard COBIGO, Christine ARNAUD, Pierre GAULLET, Raymond GAUDIN, Patrick FROMONT, Alexandre LE CUNFF, Dominique MORAU, Sébastien HULIN.
XV.1.b-Règles générales d'occupation - Autorisations d'occupation temporaire - Titres d'occupation constitutifs de droit réel (délivrance, retrait, transmission et cession) - Avis sur les titres d'occupation constitutifs de droit réel sur le domaine public de l'Etat compris dans les limites administratives des ports qui relèvent de la compétence des collectivités territoriales	Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON Mme Valérie WULLUS
XV.1.c- Modalités de gestion - Conventions de gestion - Transferts de gestion avec changement d'affectation - Superpositions d'affectation	Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON Mme Valérie WULLUS

- Affectation, convention d'attribution au conservatoire du littoral et des rivages lacustres et approbation des conventions de gestion	
XV.1.d- Utilisation du DPM - Autorisations d'occupation temporaire concernant les zones de mouillages et d'équipements légers -Sous-traités d'exploitation des conventions de plage	Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON Mme Valérie WULLUS
XV.2- Police Portuaire	
XV.2.a- Toutes mesures de détails prises dans le cadre de la réglementation générale et locale sur l'admission, le transport et la manutention des matières dangereuses ou marchandises infectes du port des Sables d'Olonne	Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON M. Mathieu BARRANGER M. Sébastien LAURENT Mme Amandine CAMPOLO Cadres de permanence : Frédéric MARBOTTE, Pierre SPIETH, Michaël ZANDITENAS, Bouchaïb SNOUBRA, Dominique PAILLET, Simon-Pierre GUILBAUD, Francis HAESSIG, Patrick MARTINEAU, Stéphane PELTIER, Gérard COBIGO, Christine ARNAUD, Pierre GAULLET, Raymond GAUDIN, Patrick FROMONT, Alexandre LE CUNFF, Dominique MORAU, Sébastien HULIN.
XV.2.b- Avis aux navigateurs	Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON M. Mathieu BARRANGER M. Sébastien LAURENT Mme Amandine CAMPOLO
XV.3- Police des épaves maritimes - décision de concession d'épaves complètement immergées, - sauvegarde et conservation des épaves, - mise en demeure du propriétaire, interventions d'office, - décisions concernant les modalités de vente .	Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON Cadres de permanence : Frédéric MARBOTTE, Pierre SPIETH, Michaël ZANDITENAS, Bouchaïb SNOUBRA, Dominique PAILLET, Simon-Pierre GUILBAUD, Francis HAESSIG, Patrick MARTINEAU, Stéphane PELTIER, Gérard COBIGO, Christine ARNAUD, Pierre GAULLET, Raymond GAUDIN, Patrick FROMONT, Alexandre LE CUNFF, Dominique MORAU, Sébastien HULIN.
XV.4- Commissions nautiques - nomination de membres temporaires des commissions, - convocation des commissions	Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON

<p>XV.5- Pilotage - régime disciplinaire des pilotes : réprimande et blâme pour des faits commis en dehors de l'exercice du service à bord d'un navire, - fonctionnement et composition de la commission locale du pilotage du port des Sables d'Olonne, - délivrance, renouvellement, contrôle, suspension et retrait des licences de capitaine pilote.</p>	<p>Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON</p>
<p>XV.6- Coopération maritime - Contrôle et agrément des sociétés coopératives, des coopératives d'intérêt maritimes et de leurs unions et des groupements de gestion, -Décisions d'agrément et de retrait d'agrément des sociétés coopératives maritimes, des coopératives d'intérêt maritime et de leurs unions, - Établissement de la liste des sociétés coopératives maritimes agréées dans le département, - Agrément et retrait agrément des groupements de gestion</p>	<p>Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON M. Sébastien HULIN Mme Caroline LAMARQUE</p>
<p>XV.7- Domanialité, cultures marines (AECM) - reconnaissances des conditions d'octroi d'une AECM pour les personnes physiques et les personnes morales de droit privé</p>	<p>Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON Mme Caroline LAMARQUE</p>
<p>- Agréments des personnes morales de droit privé pour une AECM</p>	<p>Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON Mme Caroline LAMARQUE</p>
<p>- Enquêtes administrative et enquêtes publiques relatives aux AECM</p>	<p>Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON Mme Caroline LAMARQUE</p>
<p>-Déclaration et publicité des vacances de concessions</p>	<p>Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON Mme Caroline LAMARQUE</p>
<p>- Ensemble des décisions d'AECM</p>	<p>Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON Mme Caroline LAMARQUE</p> <p>Gestionnaires cultures marines : M. Benjamin DUBOIS M. David RASSINOUX Mme Isabelle KAISER M. Nicolas LAMBERT M. Thomas GIRAUD</p>
<p>- Mises en demeure d'exploiter conformément au cahier des charges</p>	<p>Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON Mme Caroline LAMARQUE</p>

<p>XV.7.a- Commissions des cultures marines Présidence des commissions, signature des convocations et des PV de séance</p>	<p>Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON Mme Caroline LAMARQUE</p>
<p>XV.8- Conditions sanitaires de production et de mise sur le marché des coquillages vivants - L'emplacement, les limites et le classement des zones de production, des zones de reparcage et des gisements naturels coquilliers , - La suspension des opérations de reparcage ou le déclassement d'une zone de reparcage lorsqu'elle ne satisfait plus la qualité sanitaire des zones de production classées en A , - L'autorisation exceptionnelle de captage et de récolte de naissains hors zones classées pour effectuer leur transfert vers une zone de production , - L'autorisation, sur la base d'une analyse de risque, de reparcage des coquillages provenant de zones C pour une durée inférieure à deux mois.</p>	<p>Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON Mme Caroline LAMARQUE</p> <p>Cadres de permanence : Frédéric MARBOTTE, Pierre SPIETH, Michaël ZANDITENAS, Bouchaïb SNOUBRA , Dominique PAILLET, Simon-Pierre GUILBAUD, Francis HAESSIG, Patrick MARTINEAU, Stéphane PELTIER, Gérard COBIGO, Christine ARNAUD, Pierre GAULLET, Raymond GAUDIN, Patrick FROMONT, Alexandre LE CUNFF, Dominique MORAU, Sébastien HULIN.</p>
<p>XV.9- Volet zoo sanitaire -Délivrance des agréments zoo sanitaire des établissements conchylicoles et aquacoles (Article L 231-2-8° et Article L233-2 - Code rural et des pêches maritimes).</p>	<p>Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON Mme Caroline LAMARQUE M. Nicolas LAMBERT M. Thomas GIRAUD M. Benjamin DUBOIS</p>
<p>XV.10- Pêches maritimes : - Délivrance et retrait des licences annuelles pour l'exercice du chalutage, du dragage ou de la pose de filets, - Délivrance et retrait des permis de pêche maritime à pied à titre professionnel, - Délivrance et retrait des autorisations de pose de filets fixes dans la zone de balancement des marées, - Délivrance et retrait des autorisations de pêche à l'intérieur des installations portuaires, - Délivrance et retrait des autorisations de pêche à des fins scientifiques de poissons de taille non conforme à la réglementation ;</p>	<p>Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON Mme Caroline LAMARQUE</p>
<p>XV.11- Permis de conduire et formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur -Délivrance et retrait des agréments des établissements de formation, -Délivrance et retrait des autorisations individuelles d'enseigner, -Désignation des examinateurs de l'extension «hauturière»,</p>	<p>Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON M. Sébastien HULIN</p>

-Réception des déclarations de conduite accompagnée, -Retrait temporaire ou définitif des permis de conduire des bateaux à moteur en cas d'infraction.	
-Délivrance des permis de conduire les bateaux de plaisance à moteur	Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON M. Sébastien HULIN M. Eric FAIVRE Mme Murielle DAMOUR M. Philippe SCAVINER Mme Nathalie MORNET Mme Nathalie BIZY
XV.12- Avis et instruction de dossiers d'aides publiques relatives à des activités maritimes	Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON
XV.13- Délivrance, suspension et retrait des permis d'armement – Amendes administratives	Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON M. Sébastien HULIN
XV.14- Délivrance des certificats d'enregistrement des navires de plaisance	Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON M. Sébastien HULIN M. Eric FAIVRE Mme Murielle DAMOUR Mme Nathalie BIZY Mme Nathalie MORNET
XV.15- Délivrance des certificats d'enregistrement des navires professionnels	Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON M. Sébastien HULIN
XV.16- Avis sur les tarifs des redevances portuaires au titre du code des transports (code des transports – article R. 5321-11)	Mme Justine BOULAY M. Yves GAUTIER Mme Nadia COTILLON M. Sébastien HULIN

Vu pour être annexé à la décision n° 25-DDTM85-564 du **2 OCT. 2025**

**Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer**


Didier GÉRARD

22/22

Direction Départementale des Territoires et de
la Mer de la Vendée

85-2025-10-02-00003

Décision n° 25-DDTM85-565 du Directeur
départemental des territoires et de la mer
donnant subdélégation de signature en matière
de gens de mer et d'enseignement maritime

DÉCISION N° 25-DDTM85-565
du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
donnant subdélégation de signature en matière de gens de mer
et d'enseignement maritime

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,

Vu la convention internationale de 1978 sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille modifiée dans son annexe par les amendements adoptés en 1995 ;

Vu le code des transports ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu la loi n°83-581 du 5 juillet 1983 modifiée, sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution ;

Vu la loi n°2009-1503 du 8 décembre 2009 modifiée relative à l'organisation et à la régulation des transports ferroviaires et portant diverses dispositions relatives aux transports ;

Vu le décret n°84-810 du 30 août 1984 modifié, relatif à la sauvegarde de la vie humaine, à l'habitabilité à bord des navires et à la prévention de la pollution ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2009-553 du 15 mai 2009 relatif aux dispositions réglementaires du livre V du Code de l'éducation (décrets en Conseil d'État et décrets) ;

Vu le décret n°2009-1484 modifié du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n°2010-130 du 11 février 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions interrégionales de la mer ;

Vu le décret n°2015-723 du 24 juin 2015 modifié relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice de fonctions à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche et aux cultures marines ;

Vu le décret n°2015-1575 du 03 décembre 2015 modifié relatif à la santé et à l'aptitude médicale à la navigation ;

19, rue Montesquieu BP 60827

85021 La Roche-sur-Yon Cedex

Tél. : 02 51 44 32 32 - Télécopie : 02 51 05 57 63 - Mél. : ddtm@vendee.gouv.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Vu l'arrêté du Premier ministre et du ministre de l'intérieur et des outre-mer du 28 juin 2024 portant nomination de M. François-Régis BERTAUD du CHAZAUD directeur départemental adjoint des Territoires et de la Mer, délégué à la mer et au littoral de la Vendée ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 novembre 1987 modifié, relatif à la sécurité des navires ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 juillet 2013 modifié relatif à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime ;

Vu l'arrêté ministériel du 11 août 2015 modifié relatif à la délivrance des titres et attestations de formation professionnelle maritime ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 août 2015 modifié relatif à l'organisation des évaluations pour l'obtention des modules constitutifs de titres et diplômes de formation professionnelle maritime ;

Vu l'arrêté ministériel du 02 mars 2016 relatif à l'aptitude médicale à la navigation ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 juillet 2016 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime par la validation des acquis de l'expérience ;

Vu l'arrêté du préfet de la région Pays de la Loire n°20/2017 du 15 mars 2017 relatif à l'organisation de la direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-manche Ouest ;

Vu l'arrêté du premier ministre du 24 février 2022 nommant M. Didier GÉRARD, directeur départemental des territoires et de la mer de la Vendée ;

Vu l'arrêté préfectoral n°22-DDTM-342 du 31 mai 2022 portant organisation de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer au 1^{er} septembre 2022 ;

Vu l'arrêté no 17/2024 du 22 juillet 2024 de la Directrice interrégionale de la mer Nord Atlantique - Manche Ouest portant délégation de signature administrative à M. Didier GÉRARD, directeur départemental des territoires et de la mer de Vendée ainsi qu'à M. François-Régis BERTAUD du CHAZAUD, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral de Vendée, en matière de gens de mer et d'enseignement maritime.

DÉCIDE

Article 1er :

Subdélégation de signature est donnée à Mme Justine BOULAY, cheffe du Service Mer et Littoral, à ses adjoints M. Yves GAUTIER et à Mme Nadia COTILLON et M. Sébastien HULIN, chef de l'unité Gens de Mer-Navires à l'effet :

1) d'accorder des dérogations aux conditions de qualification pour exercer certaines fonctions à bord des navires professionnels armés avec un permis d'armement et immatriculés en Vendée.

19, rue Montesquieu
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. : 02 51 44 32 32 - Mél. : ddtm@vendee.gouv.fr
Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

2

2) de signer les titres de formation maritimes suivants, au moment de leur délivrance et duplicatas :

a) Titres de formation initiale :

- certificat d'aptitude professionnelle maritime (2019) ;
- certificat d'aptitude professionnelle maritime de conchyliculture ;
- attestation de réussite intermédiaire à l'issue de la classe de première (ARI) CGEM Commerce Plaisance ;
- attestation de réussite intermédiaire à l'issue de la classe de première (ARI) CGEM Pêche ;
- attestation de réussite intermédiaire à l'issue de la classe de première (ARI) EMM ;
- attestation de réussite intermédiaire à l'issue de la classe de première (ARI) polyvalent navigant ;
- attestation de réussite intermédiaire à l'issue de la classe de première (ARI) cultures marines ;
- baccalauréat professionnel conduite et gestion des entreprises maritimes (2019/code 8658 option voile/8659 option yacht) ;
- baccalauréat professionnel électromécanicien de marine (2019/code 8656) ;
- baccalauréat professionnel maritime polyvalent navigant pont/machine (2019/code 8655) ;
- baccalauréat professionnel cultures marines ;
- brevet de technicien supérieur maritime spécialité pêche et gestion de l'environnement marin ;
- brevet de technicien supérieur maritime spécialité maintenance des systèmes électro-navals ;

b) Titres de formation continue :

- certificat de cuisinier de navire (2015) ;
- certificat de marin-ouvrier aux cultures marines, niveau 1 ;
- certificat de marin-ouvrier aux cultures marines, niveau 2 ;
- certificat de patron de navire aux cultures marines, niveau 1 ;
- certificat de patron de navire aux cultures marines, niveau 2 ;
- certificat de matelot pont (2015) ;
- certificat de matelot de quart passerelle (2015) ;
- certificat de marin qualifié pont (2015) ;
- brevet restreint d'aptitude à la conduite de petits navires (2021) ;
- brevet d'aptitude à la conduite de petits navires (2021) ;
- brevet d'aptitude à la conduite de petits navires à voile ;
- certificat d'aptitude au commandement à la petite pêche (2016) ;
- diplôme de capitaine 200 (2015) ;
- brevet de capitaine 200 (2015) ;
- brevet de capitaine 200 pêche (2015) ;

19, rue Montesquieu
85000 La Roche-sur-Yon

Tél. : 02 51 44 32 32 - Mél. : ddtm@vendee.gouv.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

- brevet de capitaine 200 pêche limité pont (2015) ;
- brevet de capitaine 200 yacht (2015) ;
- certificat de mécanicien (2015) ;
- certificat de mécanicien de quart machine (2015) ;
- certificat de marin qualifié machine (2015) ;
- certificat de matelot électrotechnicien ;
- diplôme de mécanicien 250 kW (2015) ;
- brevet de mécanicien 250 kW (2015) ;
- diplôme de mécanicien 750 kW (2015) ;
- brevet de mécanicien 750 kW (2015) ;

c) Titres de formations complémentaires :

- certificat de formation de base à la sécurité (STCW 2010) ;
- certificat de formation à la sécurité pour l'exercice du pilotage maritime ;
- certificat de qualification avancée à la lutte contre l'incendie (STCW 2010) ;
- certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage (STCW 2010) ;
- certificat d'aptitude à l'exploitation des canots de secours rapides (STCW 2010) ;
- certificat restreint d'opérateur ;
- certificat général d'opérateur ;
- enseignement médical de niveau I ;
- enseignement médical de niveau II ;
- enseignement médical de niveau III ;
- certificat de sensibilisation à la sûreté ;
- certificat de formation spécifique à la sûreté ;
- certificat d'aptitude aux fonctions d'agent de sûreté du navire ;
- certificat de formation de base aux opérations liées à la cargaison des pétroliers et des navires citernes pour produits chimiques ;
- certificat de formation de base aux opérations liées à la cargaison des navires-citernes pour gaz liquéfiés ;
- certificat de formation de base pour le service à bord des navires soumis au recueil IGF ;
- certificat de formation de base pour les navires exploités dans les eaux polaires ;
- certificat de formation avancée pour les navires exploités dans les eaux polaires ;

3) de signer les titres de formation maritime suivants, au moment de leur revalidation ou de leur recyclage :

- brevet restreint d'aptitude à la conduite de petits navires (2021) ;
- brevet d'aptitude à la conduite de petits navires (2021) ;
- brevet d'aptitude à la conduite de petits navires à voile ;
- brevet de capitaine 200 (2015) ;
- brevet de capitaine 200 pêche (2015) ;
- brevet de capitaine 200 pêche limité pont (2015) ;
- brevet de capitaine 200 yacht (2015) ;

19, rue Montesquieu
 85000 La Roche-sur-Yon
 Tél. : 02 51 44 32 32 - Mél. : ddtm@vendee.gouv.fr
 Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

4

- certificat de formation de base à la sécurité (STCW2010) ;
- certificat de qualification avancée à la lutte contre l'incendie (STCW 2010) ;
- certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage (STCW 2010) ;
- certificat d'aptitude à l'exploitation des canots de secours rapides (STCW 2010) ;
- certificat restreint d'opérateur ;
- certificat général d'opérateur ;
- enseignement médical de niveau I ;
- enseignement médical de niveau II ;
- enseignement médical de niveau III ;
- certificat de formation de base aux opérations liées à la cargaison des pétroliers et des navires citernes pour produits chimiques ;
- certificat de formation de base aux opérations liées à la cargaison des navires-citernes pour gaz liquéfiés ;
- certificat de formation de base pour le service à bord des navires soumis au recueil IGF ;
- certificat de formation de base pour les navires exploités dans les eaux polaires ;
- certificat de formation avancée pour les navires exploités dans les eaux polaires.

Article 2 :

La présente décision annule et remplace la décision n° 24-DDTM85-417 du 11 septembre 2024.

Article 3 :

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de la Vendée est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée.

Fait à La Roche sur Yon, le

- 2 OCT. 2025

Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer



Didier GERARD

19, rue Montesquieu
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. : 02 51 44 32 32 - Mél. : ddtm@vendee.gouv.fr
Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

5 OCT 2025

85

Direction Départementale des Territoires et de
la Mer de la Vendée

85-2025-10-02-00004

Décision n° 25-DDTM85-566 du Directeur
départemental des territoires et de la mer
donnant délégation de signature en matière de
réglementation des pêches maritimes



**DÉCISION n° 25-DDTM85-566
DU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES ET DE LA MER
DONNANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE
DE RÉGLEMENTATION DES PÊCHES MARITIMES**

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,

Vu le Code rural et de la Pêche maritime, notamment ses articles L.943-2 et suivants ;

Vu le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté du Premier ministre du 24 février 2022 portant nomination de M. Didier GERARD, ingénieur en chef des ponts, des eaux et forêts, directeur départemental des territoires et de la mer de Vendée ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 22-DDTM-342 du 31 mai 2022 portant organisation de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer au 1er septembre 2022 ;

DÉCIDE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à :

- M. François-Régis BERTAUD du CHAZAUD, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer de la Vendée, délégué à la mer et au littoral,
- Mme Céline MARAVAL, directrice départementale adjointe des Territoires et de la Mer de la Vendée,
- Mme Justine BOULAY, cheffe du service Mer et Littoral,
- M. Yves GAUTIER, adjoint au chef du service Mer et Littoral ,
- Mme Nadia COTILLON, adjointe au chef du service Mer et Littoral.

à l'effet de signer les décisions de saisie en matière d'infraction à la réglementation des pêches maritimes.

Article 2 :

1 quai Dingler
85100 LES SABLES DOLONNE
Téléphone : 02 51 20 42 10
Mel. : ddtm-dml@vendee.gouv.fr
Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

La signature des bénéficiaires de la présente délégation doit être précédée de la mention « pour le directeur départemental des territoires et de la mer et par délégation » ainsi que de la mention de la fonction du signataire.

Article 3 :

La présente décision annule et remplace la décision de subdélégation n° 25-DDTM85-476 du 30 juillet 2025 en matière de réglementation des pêches maritimes.

Article 4 :

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de la Vendée est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée.

Fait à La Roche sur Yon, le - 2 OCT. 2025

Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer


Didier GERARD

1 quai Dingler
85100 LES SABLES DOLONNE
Téléphone : 02 51 20 42 10
Mel. : ddtm-dml@vendee.gouv.fr
Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30